

An aerial photograph of a modern building at dusk. The building has a distinctive wavy, white roof with several large, circular skylights that are illuminated from within. The building's facade is also lit up, showing a grid of windows. In the background, there is a cityscape with other buildings and a construction crane, all under a twilight sky with a gradient from blue to orange. The foreground shows some trees and a paved area.

# **Echanges IN et SC 2025-2026**

**Gil Regev**  
**Conseiller académique aux échanges IC**  
**28.10.2024**

# Organisation de la séance

---

- Présentation
- Questions à la fin
  - Levez la main ou chat

# Année d'échange

---

- [Présentation de l'Office de la mobilité du 10.10.2024](#)
- On suit l'équivalent du plan d'études EPFL
- Les crédits sont validés au retour
- Pas de prolongation des études (si année d'échange réussie)
- On part une année complète: BA5+6
- Les notes obtenues durant l'échange ne sont pas retranscrites dans le bulletin de notes de l'EPFL. En conséquence la moyenne générale du Bachelor correspond à la moyenne entre le propédeutique et la 2e année Bachelor, à part égale

# Préparations

---

- Au plus vite : cours de langue (si nécessaire)
- Lisez les rapports d'échange sur le site de l'Office de la mobilité
  - Indispensable, mais pas suffisant
  - Les rapports sont informatifs, mais ne constituent pas une garantie
  - Ils donnent un aperçu des avantages et inconvénients de chaque destination
- Vérifiez l'existence des cours dans les universités de votre choix
  - Etudiez le plan d'études IC de 3ème année, surtout les cours obligatoires (Bloc C, Groupe projet, SHS)
  - l'EPFL ne peut pas garantir l'accès aux cours exigés par les sections dans les universités d'accueil et vous êtes responsable de vérifier l'accès à ces cours avant le départ. Il est possible que que vous deviez annuler leur échange si vous ne trouvez finalement pas les équivalences requises
  - Départ seulement si vous avez un plan d'études raisonnable
- Préparation détaillée du plan d'études
  - Travail individuel, une fois la destination connue ... exception IC
  - Hors Europe: janvier – février
  - Europe: mars – avril

# Le séjour et le retour

---

- Pendant le séjour en mobilité
  - Votre plan d'études devra être adapté aux «réalités» de l'université d'accueil
  - Le conseiller académique aux échanges doit approuver les modifications
  - Il faudra donc garder le contact avec votre conseiller
  
- De retour à l'EPFL
  - Validation des résultats
  - Continuation des études au master

# Retour après une mobilité bachelor

---

- Vous recevez votre bachelor EPFL
  - Si tous les crédits bachelor sont acquis et s'il ne vous manque pas plus d'un cours obligatoire
- Si  $\leq 10$  ECTS échoués ou manquants
  - Passage conditionnel en master (mêmes conditions que pour les étudiant.e.s resté.e.s à l'EPFL)
- Et les cours obligatoires qui manquent?
  - Un seul au maximum
  - A rattraper au retour si vous restez au master en IC
  - Pas de rattrapage requis si vous continuez vos études ailleurs

# Risques

---

- L'EPFL vous encourage à partir en échange, mais
  - si votre première priorité est la qualité académique des cours de 3ème année,
  - ou si vous voulez avoir la garantie d'avoir passé tous vos cours de 3ème année en été 2026,
  - alors il vaut mieux rester à l'EPFL
- L'EPFL ne peut pas garantir l'accès aux cours dans votre université d'accueil
  - Jusqu'au début du semestre sur place, l'existence des cours, les horaires et les places disponibles ne sont pas garantis
  - il faut donc accepter un certain risque / incertitude
  - faire un échange est une opportunité, pas une obligation
  - Tous les ans, des universités mettent en place de nouvelles restrictions, surtout en informatique hors Europe, par exemple : CMU, Waterloo
  - Souvent les étudiant·es doivent prendre la majorité des cours dans la faculté dans laquelle elles ou ils sont inscrit·es. Dans certaines universités il n'est pas toujours possible de prendre des cours dans différentes facultés (UPC Barcelone, UPM Madrid, TU Delft, UBC Vancouver, ...)
  - Certains cours obligatoires sont difficiles voir impossibles à trouver dans certaines universités
    - IN : CS-251 Theory of computation
    - SC : MATH-310 : Algebra, COM-300 Stochastic models in communication, COM-302 Principles of digital communications

# Organisation de la mobilité EPFL: ceux qui peuvent vous aider

---

- Gil Regev et Martine Emery
  - Nous assurons le bon déroulement de la mobilité en ce qui concerne le contenu des études.
  - Plan d'études, conseils pour études, validation des résultats, ...
  - Si votre question est spécifique aux étudiant.e.s info ou syscom, c'est à nous d'y répondre.
- Office de la mobilité
  - Coralie Link et Annick Melikian : [sac-exchange-out@epfl.ch](mailto:sac-exchange-out@epfl.ch).
  - Voir <https://www.epfl.ch/education/international/fr/partir-etudier-a-l-etranger/echange-bachelor/contacts/>
  - Point de contact pour les affaires administratives: bourses, délais, formulaires, tests de langue, inscriptions université d'accueil, ...
  - Si votre question peut s'appliquer de la même manière à un.e étudiant.e EPFL d'une autre section, l'Office de la mobilité saura mieux y répondre.



# Document de candidature et Learning Agreement

Document téléchargé d'IS-Academia

**EPFL** Service académique  
Office de la mobilité

**Candidature à un échange académique en 2024-2025  
3ème année bachelier**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Sciper : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_\_  
Section : \_\_\_\_\_

Institutions (par ordre de priorité) :

	Université d'accueil	Pays
1.		
2.		
3.		
4.		
5.		
6.		

Examen propédeutique	Note
Moyenne bloc 1	
Moyenne bloc 2	
Moyenne générale	

A remplir par le responsable Mobilité de la section

Le responsable Mobilité autorise l'étudiant(e), vu ses résultats, à effectuer un échange à l'étranger :

Date : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

École polytechnique fédérale de Lausanne  
Vice-présidence académique  
EPFL ANP-E-SAC  
Service académique  
Bâtiment polyvalent (BP)  
Station 16  
CH - 1015 Lausanne

Candidature 1ère page  
(uniquement pour Europe)

Délai impératif d'envoi pour signature à  
Gil Regev ([gil.regev@epfl.ch](mailto:gil.regev@epfl.ch)) : 3 février 2025  
Délai impératif de dépôt de la candidature  
signée dans IS-Academia : 10 février 2025

**EPFL** LEARNING AGREEMENT

General information

Details of student

First name and last name of student: \_\_\_\_\_ Email: \_\_\_\_\_  
Date of birth (YYYYMM): \_\_\_\_\_ Study Cycle: Bachelor

Details of the home institution

Name: Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne City: Country: Lausanne, Switzerland  
Faculty/department or study programme: \_\_\_\_\_ Institute Code: CH-LAUSANNE

First and last name of contact person: \_\_\_\_\_ Email: \_\_\_\_\_

Details of the host institution

Name: \_\_\_\_\_ Country: \_\_\_\_\_  
Faculty/department or study programme: \_\_\_\_\_ Institute Code: \_\_\_\_\_  
First and last name of contact person: \_\_\_\_\_ Email: \_\_\_\_\_

Planned period of the mobility (start and end date of courses):  
from: \_\_\_\_\_ to: \_\_\_\_\_ (YYYYMMYY)

Courses to be attended

Table A. Courses to be attended at the host institution

Course unit code (if any) and title (as indicated in the course catalogue of the host institution)	Credits (ECTS value)
Autumn semester	
Spring semester	

During the mobility, institutional changes

Course/subject change: In the course table in Table A, have to be approved by a mail or signature by the student, the responsible person at the home institution and the responsible person at the host institution. Any change should be clearly documented in an annex to the Learning Agreement (e.g. email exchange, one Learning Agreement for all courses offered by the host institution) and provided to the student as early as possible after the beginning of classes.

Equivalent

All parties must sign the Learning Agreement before the start of the mobility. It is not compulsory to calculate a single document in special regular situations. Signed copies or signatures or digital signatures that are accepted, depending on the national legislation or institutional regulations.

Approved mobility or transfer course for Special Exchange Mobility Programme

The purpose of the Learning Agreement is to provide a transparent and efficient procedure of the study period abroad and to ensure that the student will receive recognition in their degree for the courses successfully completed during the mobility. The student and the host institution must agree on the courses to be attended and the credit transfer. The student and the host institution must agree on the courses to be attended and the credit transfer. The student and the host institution must agree on the courses to be attended and the credit transfer. The student and the host institution must agree on the courses to be attended and the credit transfer.

EPFL

LEARNING AGREEMENT

	Name and signature	Date and date
Student		
Responsible person at the home institution		
Responsible person at the host institution		

Learning Agreement  
2ème et 3ème page

Hors-Europe et Europe :  
Après approbation du PEI

# Le learning agreement

---

- Hors-Europe et Suisse, à signer 1 fois
  - Au printemps 2025, après approbation du PEI initial
- Europe, à signer 3 fois
  - Au printemps 2025 après, approbation du PEI initial
  - Automne 2025 après approbation du PEI définitif du 1er semestre
  - Printemps 2026 après approbation du PEI définitif du 2ème semestre
- Pas besoin de resigner le learning agreement à chaque changement intermédiaire du PEI

# Le plan d'études

---

- Les cours de langue suivis durant l'échange ne sont pas reconnus ni crédités par l'EPFL
- Il n'y a pas de système de bloc pour les matières acquises durant l'échange, chaque matière doit être réussie individuellement
- Il faut suivre un cours SHS durant l'échange. Si l'université d'accueil n'offre pas la possibilité de tels cours, les étudiant·es doivent les remplacer par des cours d'ingénierie
- **IN : Pour le Groupe "Physics/Bio", obtenez vos crédits avant votre départ. Il peut être difficile de prendre des cours dans d'autres sections dans votre université d'accueil**

# Le document PEI

---

- PEI = Plan d'Etudes Individuel
  - Template Word
  - A remplir et maintenir à jour pendant l'échange
  - Indispensable pour une mobilité réussie
  - Modifs et conseils en cours d'année : [gil.regev@epfl.ch](mailto:gil.regev@epfl.ch)
  - Conservez toutes les rubriques
  - Ne modifiez pas la structure
  - Insérez vos données là où c'est marqué
  - Envoyez-le-moi au format PDF ou MS-Word

# Le template PEI

## PEI SC

### 4.1 Bloc C

Equivalent du cours obligatoire EPFL MATH-310 : Algebra, 4 ECTS

**CS 333 Computer Security and Privacy :**

Crédits : 10 UOS = 5 ECTS

Période :

URL du cours :

Equivalent du cours obligatoire EPFL COM-301 : Computer security and privacy, 6 ECTS

**Code et titre du cours :**

Crédits :

Période :

URL du cours :

Equivalent du cours obligatoire EPFL COM-300 : Stochastic models in communication, 6 ECTS

**Code et titre du cours :**

Crédits :

Période : Hiver

URL du cours :

Equivalent du cours obligatoire EPFL COM-302 : Principles of digital communications, 6 ECTS

**Code et titre du cours :**

Crédits :

Période :

URL du cours :

### 4.2 Groupe Projet

L'équivalent d'un des deux cours suivants est obligatoire

Equivalent du cours COM-304 Communications Project, 8 ECTS

**Code et titre du cours :**

Crédits :

Période :

URL du cours :

Equivalent du cours COM-307 Projet de recherche en Systèmes de Communication I, 8 ECTS

**Code et titre du cours :**

Crédits :

Période :

URL du projet :

### 4.3 SHS

Equivalent EPFL : SHS, 4 ECTS

**Code et titre du cours :**

Crédits :

Période :

URL du cours :

3

### 4.4 Options (en plus de la filière optionnelle)

**Code et titre du cours :**

Crédits :

Période :

URL du cours :

## PEI IN

### 4.1. Bloc C

Equivalent du cours obligatoire EPFL COM-301 : Computer security and privacy, 6 ECTS

**CS 333 Computer Security and Privacy :**

Crédits : 8 UOS = 4 ECTS

Période :

URL du cours :

Equivalent du cours obligatoire EPFL CS-300 : Data-intensive systems 6 ECTS

**Code et titre du cours :**

Crédits :

Période :

URL du cours :

Equivalent du cours obligatoire EPFL CS-251 : Theory of computation, 6 ECTS

**Code et titre du cours :**

Crédits :

Période :

URL du cours :

### 4.2. Groupe Projet

L'équivalent d'un des deux cours suivants est obligatoire

Equivalent du cours obligatoire EPFL CS-358: Making Intelligent Things, 8 ECTS

**Titre du cours**

Crédits :

Période :

URL du cours :

Equivalent du cours CS-311 The Software enterprise – from ideas to products, 8 ECTS

**Code et titre du cours :**

Crédits :

Période :

URL du cours :

### 4.3. SHS

Equivalent EPFL : SHS, 4 ECTS

**Code et titre du cours :**

Crédits :

Période :

URL du cours :

### 4.4. Options

**Code et titre du cours :**

Crédits :

Période :

URL du cours :

# Les étapes

---

## 1. Candidature

- Hors Europe
  - Avant le 1er décembre, candidature et lettre de motivation à saisir dans IS-Academia
- Europe
  - Avant le 3 février 2025 : saisir votre candidature dans IS-Academia, générer le PDF de candidature (liste des choix d'universités) et me l'envoyer par email pour signature (gil.regev@epfl.ch)
  - Avant le 10 février : candidature signée par moi à déposer dans IS-Academia
- Plan de cours à établir une fois la destination connue, mais il est de votre responsabilité de vous assurer qu'un plan d'études semble faisable dans les universités auxquelles vous candidatez
  - Site web de l'université d'accueil
  - Rapports des étudiant.e.s déjà parti.e.s et recherches personnelles
  - S'il n'existe aucun rapport, faites des recherches puis contactez-moi
- Si vous êtes sélectionné.e pour l'un de vos choix, vous vous engagez à y partir en échange

# Les étapes

---

## 2. Préparation d'un bon PEI

- L'étudiant.e prépare une proposition de PEI
- Beaucoup de travail, si on veut bien le faire

## 3. Approbation du PEI et dépôt du learning agreement initial

- Entretien en groupes pour discuter du PEI.
- Envoyez proposition de PEI à [gil.regev@epfl.ch](mailto:gil.regev@epfl.ch), au plus tard 2 jours avant l'entretien.
- Remplir le learning agreement à partir du PEI, le faire signer par moi et le déposer dans IS-Academia

# Les étapes

---

4. Tests et cours de langues.

5. Acceptation par l'université d'accueil

- Très variable, date imprévisible
- L'université d'accueil peut refuser un.e étudiant.e, mais c'est très rare

6. Administratif en Suisse: visa, billet, armée, caisse maladie, bourse, etc.

- Commencez les préparatifs même avant l'acceptation de l'uni d'accueil si nécessaire
- Lisez les rapports des étudiant.e.s déjà partis
- Parfois l'Office de la mobilité



# Les étapes

---

## 7. Administration à l'étranger: logement, compte bancaire,...

- Voir rapports étudiant.e.s
- Parfois l'université d'accueil

## 8. Examens de 2ème année à l'EPFL

- A réussir absolument
- En cas d'échec (les 60 crédits ne sont pas obtenus), pas de départ (non négociable)

## 9. Départ

- Selon les destinations dès fin juillet
- Conférence des notes EPFL: fin juillet ...
- => faites tout votre possible pour ne pas être «limite»

# Les étapes

---

## 10. S'inscrire sur place, rencontrer responsables, chercher documentation à jour...

- Voir rapports étudiant.e.s
- L'université d'accueil

## 11. Modifier le PEI

- 99% des PEI sont modifiés sur place
- Si vous avez bien fait votre plan initial, vous connaissez les règles, vous trouverez des solutions
- Faites-moi valider vos modifications par email dès que possible, pas la veille de la date limite d'inscription

# Les étapes

---

## 12. Retour à Lausanne, validation des résultats

- Seulement quand vous aurez reçu tous vos résultats
- Juin – octobre 2026

## 13. Transmission de la validation au SAC

- Fin de la souplesse due à la mobilité
- La Section et le SAC contrôleront le reste de vos études

## 14. Pendant votre absence

- Restez informés de ce qui se passe à l'EPFL
- Lisez bien vos emails @epfl

# Changement de section

---

- Attention un changement de section a un impact sur la sélection ou le départ en échange, étant donné que certains accords avec les universités stipulent un nombre de places précis par section
- Il est important de contacter l'Office de la Mobilité si un changement de section a lieu après le délai de candidature ou si celui-ci n'est pas encore visible dans IS-Academia à la date du délai de candidature. Ceci est décrit dans le [FAQ](#) de l'Office de la Mobilité

# Et maintenant ?

---

- Deadlines pour les candidatures
  - Hors Europe
    - 01.12.2024 dans IS-Academia
  - Europe
    - 03.02.2025 : me soumettre candidature pour signature (gil.regev@epfl.ch)
    - 10.02.2025 : uploader candidature signée dans IS-Academia
- Préparez votre PEI dès que vous connaissez votre destination
- Une fois les destinations connues
  - Séance PEI avec les outgoings hors-Europe: mi-janvier 2025
  - Séance PEI avec les outgoings Europe: début mars 2025
- Q & A

**Merci pour votre attention**